



Atelier Intracting

21 juin 2022

Les contrats avec  
engagement sur  
la performance  
énergétique

Contexte

Les solutions

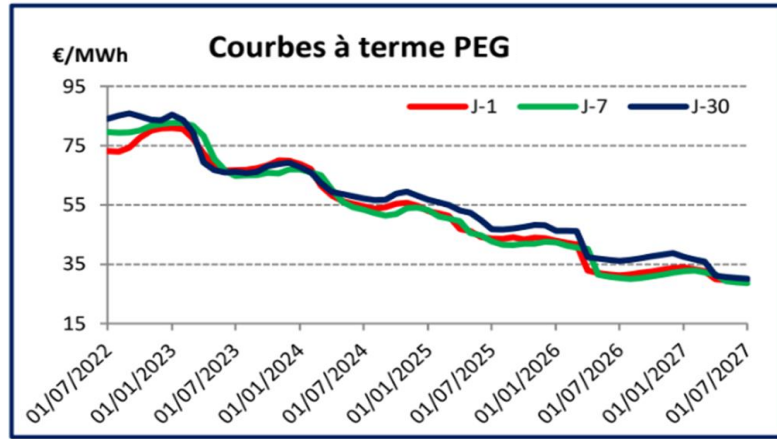
Et maintenant le  
CO<sup>2</sup>

Contexte

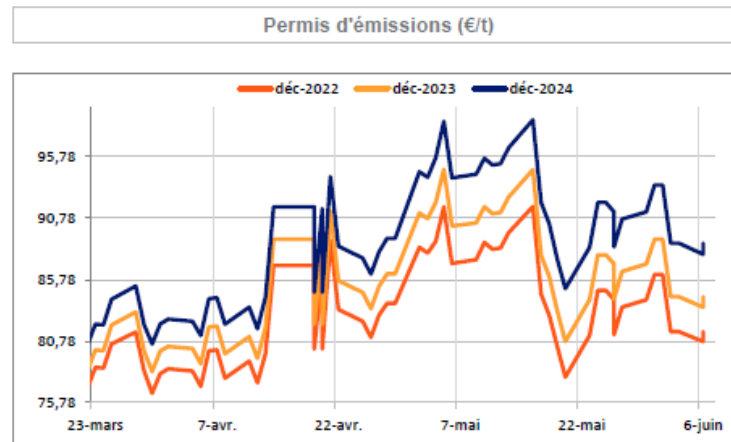
Risque, imprévisible,  
contraignant ...

# Contexte énergétique

## Gaz

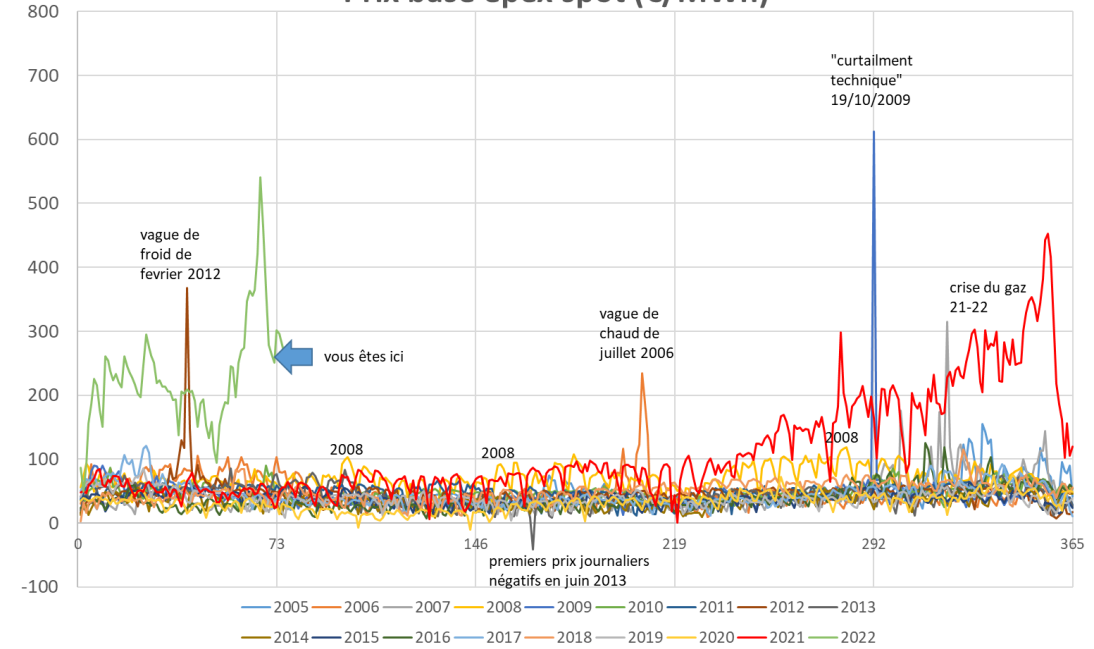


## CO<sub>2</sub>



## Electricité

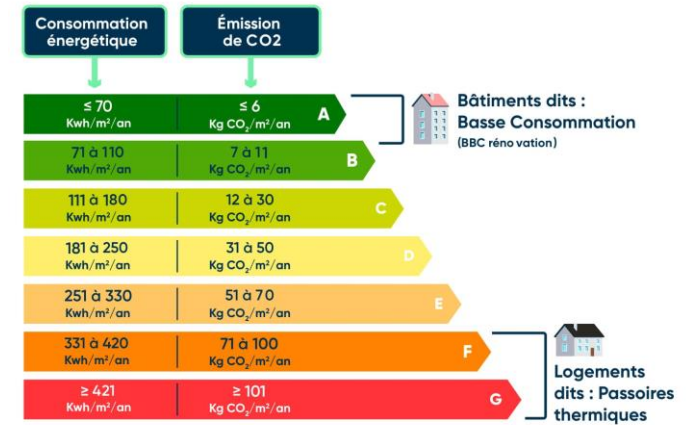
### Prix base expe spot (€/MWh)



# Contexte réglementaire



Circulaire Castex avril 2022 :  
Etat et Collectivités  
19 jour et 17 nuit



Les contrats  
avec  
engagement

A chaque contrat son  
engagement, son ambition!!!

# Les différents typologie de contrats avec engagement

- 4 grandes typologies de contrat avec engagement de performance énergétique
  - Pfi
  - Mti
  - CPE/MPGP
  - MGP

# Le PFI

## Contrat de maintenance avec intéressement sur les consommations énergétique

- Usage : Chauffage et Eau Chaude Sanitaire (ECS)
- Niveau d'engagement : faible à moyen
  - Engagement sur une cible de consommation annuelle corrélée à la rigueur climatique
  - Partage des économies au-delà de cible contractuelle entre la maîtrise d'ouvrage et l'opérateur
  - Pénalités en cas de « sur-consommations » calculées sur un % du montant du contrat de maintenance & exploitation
- Typologies d'Action de Performance Energétique utilisées
  - Pilotage des installations
  - Achat des énergies par le maître d'ouvrage
- Principal avantage :
  - Facilité de mise en œuvre
  - Engagement sur les économies réelles



# Le MTI

## Marché de température avec intéressement

- Usage : Chauffage et Eau Chaude Sanitaire (ECS)
- Niveau d'engagement : moyen
  - Engagement sur une température de confort (19 degrés) pour une consommation annuelle corrélée à la rigueur climatique
  - Partage des économies au-delà de cible contractuelle entre la maîtrise d'ouvrage et l'opérateur
  - Prise en charge des « sur-consommations » par l'opérateur
- Typologies d'Action de Performance Energétique utilisées
  - Pilotage des installations
  - Travaux sur les systèmes de chauffage et d'ECS
  - Achat des énergies par l'opérateur
- Principaux avantages :
  - Facilité de mise en œuvre
  - Engagement sur les économies réelles
  - Garantie et visibilité budgétaire dans la durée (> 5 ans)

# Le CPE ou MPGP

## Contrat de Performance Energétique / Marché Public Global de Performance

- Usage : Tous usages thermiques / climatiques / électriques
- Niveau d'engagement : fort
  - Engagement sur une baisse des consommations par rapport à une référence calculée sur au moins 3 ans
  - Partage des économies au-delà de cible contractuelle entre la maîtrise d'ouvrage et l'opérateur
  - Prise en charge des « sur-consommations » par l'opérateur
- Périmètre de l'opérateur :
  - Conception / réalisation / maintenance et exploitation / engagement
- Typologies d'Action de Performance Energétique utilisées
  - Pilotage des installations
  - Travaux sur les systèmes de chauffage et d'ECS (performance énergétique et verdissement des installations)
  - Travaux sur l'ensemble des autres postes de consommations (éclairage / ventilation / climatisation / ...)
  - Travaux sur l'enveloppe du bâtiment
  - Actions sur le comportement des « utilisateurs/occupants »
  - Achat des énergies par l'opérateur

# Le CPE ou MPGP

## Contrat de Performance Energétique / Marché Public Global de Performance

- Principaux avantages :
  - Engagement sur les économies réelles
  - Garantie et visibilité budgétaire dans la durée (5 ans <x>10 ans)
  - Multi usages & énergies
  - Cohérence entre les APE pour plus de performance
  - Protocole normé de mesure de la performance (IPMVP)
  - Bonification des CEE
  - Répond intégralement aux enjeux du Décret Tertiaire

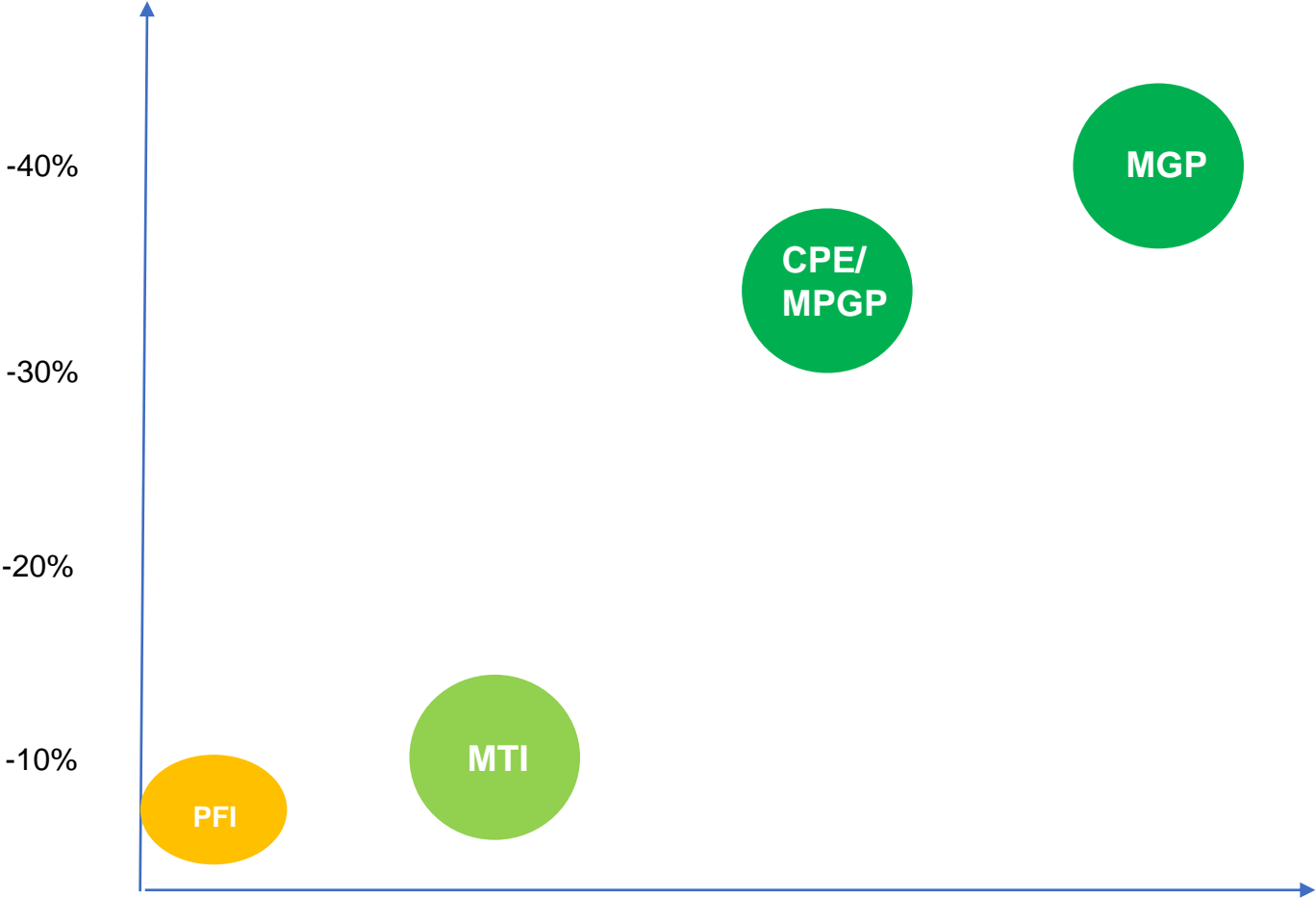
# Le MGP

## Marché Global de Performance

- Usage : Tous usages thermiques / climatiques / électriques / fluides
- Niveau d'engagement : fort
  - Engagement sur l'atteinte et le maintien d'une performance dans la durée
  - Prise en charge des « sur-consommations » par l'opérateur
- Typologies d'Action de Performance Energétique utilisées
  - Construction d'un bâtiment neuf
- Principaux avantages :
  - Engagement sur la performance réelles
  - Garantie et visibilité budgétaire dans la durée (5 ans <x>10 ans)
  - Multi usages & énergies
  - Répond aux enjeux du Décret Tertiaire et de la RE2020

# Synthèse

Niveau de Performance



Investissement en €

CO2  
évité

## Indicateur environnemental

Et demain, le CPE embarquera la garantie de performance « carbone »



Merci

